Glossaire

Accessibilité Norme d'accès s'appliquant à tous les individus, quelles que

soient leurs capacités physiques, qui visent à supprimer les obstacles relativement aux biens, aux services, aux installations, au logement, à l'emploi, aux bâtiments, aux constructions et aux locaux. Imposé par la *Loi sur l'Accessibilité pour les personnes*

handicapées de l'Ontario, 2005.

Accotement, accotement aménagé, zone tampon

Un tronçon de l'accotement, souvent bordé d'arbres, situé entre

la voie de circulation et le trottoir.

Accotement asphalté Sur une route droite, un segment ou l'ensemble de l'accotement

peut être asphalté, autorisant l'accès aux piétons et aux cyclistes. En général, les accotements asphaltés doivent être dégagés pour que les voitures de police, de services d'urgence et de transport adapté puissent y circuler sans encombre.

Aménagement polyvalent L'aménagement d'un quartier, d'un édifice ou d'une structure

comportant une variété d'utilisations complémentaires et intégrées – résidentielle, professionnelle, commerciale, publique

et récréative – dans une forme urbaine compacte.

Analyse du potentiel

piétonnier

Évaluation impartiale de l'environnement piétonnier. L'analyse du potentiel piétonnier vise à déterminer les préoccupations des piétons relativement à la sécurité, à l'accès, au confort et aux

avantages de l'environnement piétonnier.

Artère, voie artérielle Chaussée qui relie les rues collectrices et les autoroutes. La

circulation devrait filer dans le sens de la hiérarchie : de rue résidentielle à route collectrice à voie artérielle à autoroute, et

vice versa.

Automobiliste Individu au volant – ou passager – d'une voiture.

Centres ruraux Villages et établissements à l'extérieur du cœur urbain d'Ottawa

tissés d'un mélange de styles d'aménagement, selon leur âge et leur histoire. La plupart des centres ruraux sont isolés des autres collectivités par de longues bandes d'autoroutes ou des routes

rurales.

Centre-ville Quartier centralisé le plus ancien d'Ottawa, caractérisé par des

rues disposées en échiquier et des aménagements groupés et

polyvalents.

Chaînons (trottoirs et

sentiers)

Chaînons de trottoirs et de sentiers manquants pour former un

circuit piétonnier continu vers les destinations principales ou

autres trottoirs et sentiers.

Charte du piéton Entente de principes visant à promouvoir et à améliorer les

déplacements piétonniers.

Croissance durable Modèle d'aménagement visant à répondre aux besoins humains

tout en préservant l'environnement.

DJMA Débit journalier moyen d'une année. Nombre de véhicules qui

circulent en moyenne par jour sur une route dans les deux

directions.

Emprise de route Corridor de transport public autorisé en général aux véhicules

motorisés, aux vélos et aux piétons.

Gestion de la demande en transport (GDT)

Programmes variés et incitatifs visant à réduire le nombre de déplacements effectués par des véhicules à passager unique et à accroître le nombre de déplacements effectués par des véhicules à occupation multiple, par transport en commun et par des modes de transport non motorisés, principalement la

marche et le vélo.

Infrastructure Fondation ou structure de base d'un système de services,

d'installations et d'institutions sur laquelle reposent la croissance et l'aménagement d'une zone, d'une communauté ou d'un

réseau.

Installation piétonnière Toute installation dans l'emprise routière, l'aménagement des

rues publiques ou les espaces verts, qui facilite ou améliore la sécurité, l'efficacité ou le plaisir des piétons. Les installations comprennent les trottoirs, les passages pour piétons, les feux de

circulation et les bancs publics.

Ligne de visibilité, ligne de vue, échappée de vue

Ligne imaginaire qui se déploie de l'observateur vers l'objet. Une ligne de vue nette offre une visibilité sur un lieu ou une structure

exempte d'obstacles, ce qui en accroît la sécurité.

Lignes directrices de

conception

Série d'énoncés discrétionnaires visant à atteindre le niveau de

qualité désirée dans l'environnement physique de

l'aménagement du terrain.

Mesures de modération de la

circulation

Variété de mesures utilisées pour ralentir les véhicules motorisés ou pour limiter la circulation sur certaines routes. Ces

mesures comprennent des panneaux d'arrêt, des limites de vitesse, des affiches indiquant les heures au cours desquelles la

circulation est restreinte, des dos d'âne, etc.

Migrant journalier Personne qui se déplace sur une base régulière entre la maison

et son lieu de travail en utilisant un moyen de transport.

Mobilité Mouvement par lequel un individu ou un objet change de

position. Une personne à mobilité réduite peut éprouver de la difficulté à marcher, à se tenir debout, à se soulever, à monter des escaliers, à garder l'équilibre ou à avoir assez d'énergie ou

d'endurance pour réaliser ce genre d'activités.

Niveau de service Mesure qualitative de l'espace trottoir par personne fondée sur

un débit donné. NDS A indique qu'un trottoir est presque déserté tandis que NDS F désigne une dégradation des conditions de déplacements des piétons engendrant des collisions, une vitesse de marche restreinte et une mise en circulation alternée.

Parcours, trajet piétonnier Rues ou corridors hors route qui relient en toute sécurité les

résidents aux écoles, aux stations de transport en commun, aux

principaux attraits du quartier, parcs et bibliothèques.

Partenariat Une entente officielle entre au moins deux parties qui

s'entendent pour travailler ensemble dans la poursuite

d'objectifs communs.

Part modale Pourcentage de voyageurs utilisant un type de transport en

particulier.

Passage pour piétons Segment de la chaussée, situé à une intersection ou ailleurs,

portant les marques distinctives d'un passage pour piétons, c'est-à-dire des panneaux, des lignes ou autres marques sur sa

surface.

Passage protégé pour piétons Segment de la chaussée désigné à cet effet par règlement

administratif, situé à une intersection ou ailleurs, et portant les marques distinctives d'un passage pour piétons, c'est-à-dire des panneaux, des lignes ou autres marques sur sa surface, comme prévu par les règlements d'application du *Code de la route*.

Paysage de rue Environnement qui offre la protection, la cohérence, l'identité

communautaire tout en présentant une qualité esthétique et des

points d'intérêt le long d'une rue urbaine.

Piéton Personne circulant à pied ou utilisant une aide à la mobilité, un

fauteuil roulant, une poussette ou un véhicule de loisir.

Plan de conception communautaire

Étape de planification qui tient compte des aspects uniques d'un

quartier ou d'une collectivité. Le processus du Plan de conception communautaire permet à une communauté d'atteindre les objectifs du Plan officiel tout en respectant ses

caractéristiques.

Plan de gestion de la

croissance

Section d'un plan détaillé et complet de l'avenir d'Ottawa déterminant les orientations stratégiques à long terme de la Ville. Les cinq plans de la Stratégie de gestion de la croissance sont : le Plan officiel, le Plan des services à la personne, le Plan pour les arts et le patrimoine, la Stratégie économique et la

Stratégie environnementale.

Potentiel piétonnier Se dit des conditions générales favorables à la marche dans un

secteur. Le potentiel piétonnier d'une communauté se mesure à la sécurité offerte aux piétons, à l'accessibilité aux bâtiments, aux services de transport en commun, ainsi qu'au nombre de voies piétonnières, de quartiers, de parcs et autres services.

Réseau piétonnier

Réseau de carrefours piétonniers et de routes interreliés.

Sentier (sentier polyvalent)

A sentier conçu pour être partagé et utilisé par les piétons et les cyclistes situé directement sur l'emprise d'une route ou à l'extérieur. Les sentiers sont souvent partagés par les cyclistes et les piétons seulement, bien que certains d'entre eux peuvent également être utilisés à d'autres fins comme l'équitation. La surface du sentier peut être asphaltée, et une ligne peinte peut diviser les chemins les plus utilisés dans le but de faciliter la circulation à double sens.

Signaux pour piétons aux intersections (SPI)

Feu de circulation conçu uniquement pour aider les piétons à

traverser une rue importante en toute sécurité.

Suburbain (secteur) Quartiers les plus récents d'Ottawa caractérisés par des rues

curvilignes, un aménagement à faible densité et une utilisation

séparée des terrains.

Système de justification Système visant à évaluer le besoin d'une communauté pour des

installations piétonnières – passages pour piétons, refuges pour piétons sur terre-pleins centraux, et autres voies piétonnières étagées –, fondé sur le débit de la circulation routière ou le

temps d'attente des piétons.

Transport actif Forme de transport où l'énergie est fournie par l'être humain, y

compris la marche, le vélo, les véhicules à petites roues et les

fauteuils roulants.

Transport en commun Réseau de transport public visant à déplacer un grand nombre

de personnes dans les régions métropolitaines par autobus, rail

léger, etc.

Transport multimodal Approche intégrée de planification des transports qui allie au

moins deux modes de locomotion. La marche, le vélo, le transport en commun, le covoiturage, la voiture privée, le taxi ou le train peuvent être combinés pour compléter un déplacement.

Trottoir Segment de l'emprise de route à l'utilisation exclusive des

piétons. Bidirectionnels, ils peuvent se trouver d'un côté ou de l'autre de la chaussée. Les trottoirs sont souvent plus élevés que la chaussée et protégés du drainage et des véhicules par une

bordure surélevée.

Urbain (secteur)

Zone désignée comme secteur urbain général dans l'Annexe B

du Plan officiel d'Ottawa. Les quartiers urbains sont caractérisés

par des aménagements polyvalents de moyenne à haute

densité.

Voie piétonnière étagée

Passage pour piétons qui peut se déployer au-dessus ou audessous du niveau de la circulation routière. Des voies piétonnières étagées sont justifiées lorsqu'un passage pour piétons régulier est considéré comme non sécuritaire. Des voies piétonnières étagées peuvent également être utilisées pour faciliter la traverse de voies ferrées.